

## Réunion du Comité Syndical du 13 décembre 2018

Convoqué le six décembre deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le treize décembre deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-neuvième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

### 89<sup>e</sup> Séance

#### Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Madame Nadine ALAPETITE	Monsieur Michel LACROIX
Madame Pascale AMEIL	Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Jacqueline BOLIS	Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Jean-Pierre BUCHE	Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Bertrand PASCUIATO
Monsieur Serge CHARLEMAGNE	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jacques CHEVALIER	Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Joël DERRÉ	Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Gérard DUBOIS	Monsieur Marc REGNOUX
Madame Blandine GALLIOT	Madame Marie-José TROTE
Monsieur Roger GARDES	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique GUÉLON	Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gérard GUILLAUME	

#### Avaient donné pouvoir :

Madame Martine BELLEROSÉ	À Monsieur Roger GARDES
Monsieur Roland BLANCHET	À Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Christian MÉLIS	À Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Alain PAULET	À Monsieur Marc REGNOUX

Accusé de réception, Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20181213-608-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2018

### Étaient excusés / absents :

Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Jacques BEAUJON  
Monsieur José BELDA  
Madame Martine BELLEROSE  
Monsieur Michel BEYSSI  
Monsieur Olivier BIANCHI  
Monsieur Roland BLANCHET  
Nicolas BONNET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Cyril CINEUX  
Monsieur Jean-Paul CUZIN  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Laurent DIAS  
Madame Martine FAUCHER  
Madame Hélène FEDERSPIEL  
Monsieur Philippe GAILLARD

Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING  
Monsieur Mohand HAMOUMOU  
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH  
Monsieur Didier IMBERT  
Monsieur Grégory LÉPÉE  
Monsieur Yves LIGIER  
Monsieur Christian MÉLIS  
Monsieur Alain PAULET  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur Jean-Philippe PERRET  
Monsieur Hervé PRONONCE  
Monsieur Michel PROSLIER  
Madame Marie-Jeanne RAYNAL  
Monsieur Christian SIMONET  
Monsieur Gérard VIALAT  
Monsieur Gilles VOLDOIRE  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

**Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.**

## **Adhésion au CERF AURA**

Monsieur le Président explique aux membres présents de l'Assemblée que le CERF (Centre d'échanges et de ressources foncières) Auvergne-Rhône-Alpes est un pôle de compétences régional dédié au foncier et l'aménagement, constitué sous forme associative.

Créé à l'initiative du Conseil régional il y a une dizaine d'années, rassemblant les acteurs majeurs du foncier et de l'immobilier issus tant du secteur public que du privé, le CERF Auvergne Rhône-Alpes a pour missions :

- d'accompagner les collectivités dans leurs réflexions et actions foncières : outils d'aide à la décision, appui juridique, accompagnement de projets ;
- de consolider la culture du foncier et la diffusion des savoir-faire au travers de l'organisation d'ateliers trimestriels portant sur des sujets à enjeux ;
- de renforcer la carte de formations sur le foncier à l'échelle régionale ;
- d'améliorer les méthodes d'observation foncière.

Des rencontres juridiques, groupes de travail public/privé, des démarches test, des journées d'information sont régulièrement organisés sur des sujets du type fiscalité de l'urbanisation, résorption des friches industrielles / touristiques, optimisation du foncier dans les ZA existantes, mise en place d'OAP opérationnelles, compensation environnementale et agricole (nouvelle exigence de la loi biodiversité)...

Une hot line permet également aux adhérents de bénéficier d'éclairages juridiques.

Pour accomplir ces missions, le CERF Auvergne-Rhône-Alpes s'appuie sur une équipe de 5 personnes et sur l'expertise de ses adhérents. Compte tenu de cette dimension fortement partenariale, le CERF demande à ses membres de s'engager à respecter une charte d'engagement qui encadre les relations des membres entre eux et vis-à-vis des tiers. Le CERF compte actuellement 45 membres dont deux SCoT, celui

du Rovaltain (Valence) et Rives du Rhône (Vienne). Le coût d'adhésion pour un syndicat de SCoT est de 1.000,00 € par an, auxquels il faut ajouter une participation aux formations (50% du tarif).

Compte tenu de l'enjeu à généraliser les stratégies foncières sur le Grand Clermont dans une logique notamment d'optimisation des tissus urbains existants, de redynamisation des centres villes et centre bourgs, de résorption de friches, de mobilisation de foncier pour installer des maraîchers et arboriculteurs..., Monsieur le Président propose à l'Assemblée Délibérante d'adhérer au CERF AURA et de prévoir crédits nécessaires au BP 2019.

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **d'approuver l'adhésion du PETR Le Grand Clermont au CERF AURA ;**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette adhésion ;**
- **que les crédits seront prévus au budget primitif du ou des exercices concernés.**

**À Clermont-Ferrand, mercredi 19 décembre 2018.**

**Dominique ADENOT,  
Président.**

